

Jour de repos temps partiel et travail?

Par bruno59, le 04/12/2008 à 16:29

bonjour

je travailles a temps partiel et j'ai mon mercredi de libre depuis le début de mon contrat, la mon patron veux changer mon contrat en voulant me faire, si besoin, 1h25 de plus y compris le mercredi! je pense que c'est légal pendant les journées travaillées, mais est ce légal le mercredi?

merci d'avance